



ASSURER UN AVENIR DÉCENT AUX ARTISTES

REPENSER LES POLITIQUES DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - Pour diffusion immédiate

ASSURER UN AVENIR DÉCENT AUX ARTISTES : REPENSER LES POLITIQUES DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE | Forum international | **26 novembre 2025, de 9 h à 12 h (en ligne)** | Université de Montréal

Montréal, le 14 novembre 2025 - Alors que les inégalités se creusent dans les milieux culturels et que de nombreux artistes songent à quitter leur profession, une question centrale s'impose : **Quelles politiques publiques sont aujourd'hui à même d'assurer des conditions de travail et de protection sociales décentes et pérennes pour les artistes du Québec et leurs milieux?**

Le Centre de recherche interuniversitaire sur la mondialisation et le travail (CRIMT), en collaboration avec la Maison des affaires publiques et internationales de l'Université de Montréal, réunit un réseau de chercheuses et de chercheurs, spécialistes de l'étude du travail artistique, du droit du travail et de la protection sociale, afin de dresser un diagnostic et de formuler une proposition de réforme.

Un examen approfondi de l'ensemble des composantes constitutives d'un possible « filet social » auquel pourraient accéder les artistes du Québec est au cœur des perspectives que souhaitent ouvrir ce groupe. Celui-ci souhaite réexaminer en profondeur les singularités du travail artistique et la spécificité des risques qu'encourent les artistes et leurs milieux dans l'exercice de leur profession. Sur base de ces éléments, l'objectif est de travailler à la formulation de solutions.

Les travaux de ce groupe débuteront le 26 novembre 2025, de 9 h à 12 h, en mode virtuel, et avec l'expertise de spécialistes internationaux, par l'examen approfondi de deux régimes européens qui instituent des mécanismes de protection sociale destinés aux artistes :

Statut de travailleur et de travailleuse des arts (Belgique)

Auriane Lamine, Professeure, UCLouvain

Anne-Catherine Lacroix, Juriste, Dockers

Jean-Gilles Lowies, Directeur, Observatoire des politiques culturelles Wallonie-Bruxelles

Régime des intermittents du spectacle (France)

Samuel Churin, Porte-parole, Coordination des Intermittents et des Précaires

Mathieu Grégoire, Professeur, Université Paris Nanterre

Pourquoi regarder vers la Belgique et la France? Parce que ces deux juridictions ont, chacune à leur manière, institutionnalisé des réponses structurelles à l’intermittence, aux parcours discontinus, à la multiplicité des formes d’engagement et au risque de revenu, qui sont au cœur même du travail artistique contemporain. Ces expériences offrent un laboratoire vivant : non pas un modèle à importer tel quel – car les contextes politiques, juridiques et fiscaux sont différents – mais un référentiel concret des possibles, de ce qui fonctionne, et des effets attendus... tout comme de ceux qu’il convient d’éviter.

Ces modèles seront mis en perspective par **Philippe Barré** (École de relations industrielles, Université de Montréal), **Dalia Gesualdi-Fecteau** (École de relations industrielles, Université de Montréal) et **Lucie Lamarche** (Département des sciences juridiques, Université du Québec à Montréal), qui piloteront cette initiative de recherche et de dialogue avec les milieux artistiques.

Ce forum lancera un cycle de réflexion et de concertation sur les politiques du travail artistique. Les échanges du 26 novembre poseront les jalons d’un forum québécois prévu en février 2026 et consacré à la mise en discussion de ces propositions. Les détails de ce forum seront communiqués dans les prochaines semaines.

Inscription gratuite mais obligatoire

<https://umontreal.zoom.us/meeting/register/WIZ-fo1tQaartSfJ5nE-0g>

Philippe Barré, Lucie Lamarche et Dalia Gesualdi-Fecteau sont disponibles pour des entrevues.

À propos du CRIMT

Le Centre de recherche interuniversitaire sur la mondialisation et le travail (CRIMT) regroupe des chercheurs et chercheuses issus de plusieurs universités québécoises et étrangères. Le CRIMT se consacre à l’étude des défis théoriques et pratiques associés aux mutations du travail et de l’emploi. www.crimt.net

À propos de la Maison des affaires publiques et internationales

La Maison des affaires publiques et internationales est un carrefour entre l’Université de Montréal et les milieux de pratique, visant à mobiliser des connaissances francophones d’envergure pour éclairer la prise de décision, outiller l’action publique et construire l’avenir. <https://maison-api.umontreal.ca>

Contact média

Hélène Ganzmann, conseillère aux communications et aux affaires publiques CRIMT / MAPI
helene.ganzmann@umontreal.ca - 514 452 2076

